

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
œuvre du plan d'aide à la réussite
du Collège Marianopolis**

10 juin 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 18 juin 2003

S. Françoise Boisvert
Directrice générale
Collège Marianopolis
3880, Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3H 1W1

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion tenue le 10 juin 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Collège Marianopolis de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. Toutes les mesures prévues ont effectivement été mises en place. Le Collège juge particulièrement efficaces l'élargissement du service de tutorat par les pairs à tous ses programmes ainsi que la promotion des mesures d'aide auprès des élèves identifiés à risque. Il note aussi que l'élaboration de son système d'information lui a permis de mieux connaître les caractéristiques de sa population et de mieux identifier les groupes à cibler.

Par ailleurs, la Commission note que le Collège a profité de son expérience pour ajouter des mesures au plan afin d'en améliorer la performance, notamment des activités visant à améliorer les habiletés linguistiques de certains élèves et d'autres pour faciliter l'intégration à l'établissement.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Jocelyne Bolduc, agente de recherche